

### Poste à pourvoir

#### Enseignant chargé de la direction de l'école des arts vivants (Musique, Théâtre et Danse)

Responsable administratif et pédagogique/artistique/culturel de l'école (10h par semaine), l'enseignant chargé de la direction encadre l'équipe de professeurs de musique, théâtre et danse et dispense des cours (10h par semaine).

- Responsable administratif :
  - o Il gère l'école des arts vivants. Il encadre une équipe d'une dizaine de professeurs et anime le conseil des professeurs et le conseil d'établissement
  - o Il élabore et suit le budget de l'école
  - o Il gère les plannings des professeurs, le matériel, les instruments et les locaux
  - o Il construit des cycles inter-établissements
- Responsable pédagogique/artistique/culturel :
  - o Il élabore et met en œuvre le projet d'établissement dans le sens de l'interdisciplinarité et de la pédagogie de groupe, en concertation avec l'équipe pédagogique et les différents partenaires. Il hiérarchise des priorités d'actions
  - o Il veille à la conformité des enseignements avec les schémas nationaux d'orientation
  - o Il conçoit les modalités d'évaluation des élèves
  - o Il participe au développement de l'éducation artistique en lien avec les établissements scolaires
  - o Il coordonne et pilote l'organisation des représentations de l'école
  - o Il développe des projets artistiques et culturels
- Enseignement :
  - o Il enseigne des pratiques artistiques spécialisées à partir d'une expertise artistique et pédagogique
  - o Il développe la curiosité et l'engagement artistique
  - o Il transmet les répertoires les plus larges possibles
  - o Il inscrit son activité dans le projet collectif de l'école

#### Profil recherché :

- Enseignant spécialiste en pédagogie de groupe
- Capacités managériales et bon relationnel
- Esprit d'initiative et capacité d'analyse
- Rigueur et méthode, qualités rédactionnelles
- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, power point et internet)
- Connaissances du fonctionnement des établissements publics de coopération intercommunale et de la législation du travail
- Expérience en conduite de projets pédagogiques, artistiques et culturels souhaitée
- Connaissances des cursus pédagogiques liés à l'enseignement des arts vivants

Réunions en soirée, déplacements à prévoir et manifestations le week-end

Véhicule personnel indispensable

Les candidatures sont à adresser au plus tard le 21 Août 2015 à :

Monsieur le Président

Communauté de Communes de Bruyères, vallons des Vosges

4, Rue de la 36<sup>e</sup> division U.S.

88600 BRUYERES